

Sommaire

Editorial :

Que de compléments !

Nouveautés :

ALLVITA° YEUX
BISOLVON° HOT DRINK
Génériques du SOLIAN°

Complément alimentaire pour les...yeux !
A boire chaud... ou froid !
Avant, j'étais schizophrène. Maintenant, nous
allons mieux...

Phytothérapie :

VITANGO°

Un antistress testé par l'armée russe

Pour en savoir plus :

Le zinc
La varicelle

Pourquoi, comment, où ?
Mise à jour des connaissances

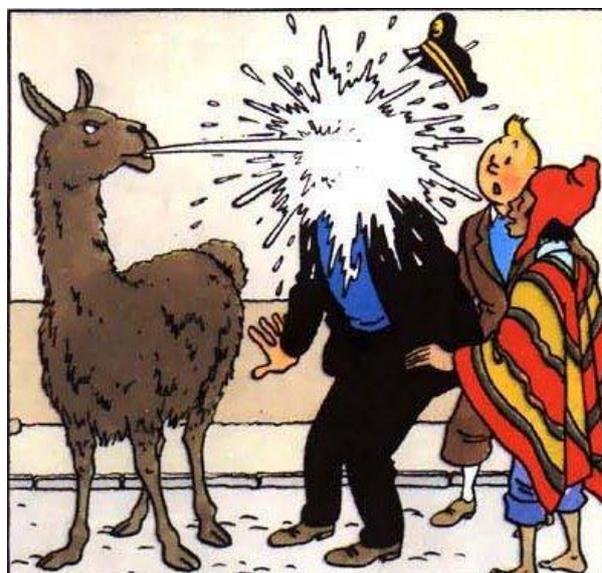
En bref :

CLOPIDOGREL - NICORETTE° - HYPERICUM MEPHA° - ONYSTER° -
RISPERDAL CONSTA°

Tests

L'image du mois :

**Test du BISOLVON° HOT
DRINK sur les animaux...**



Un petit complément ?

La fin de l'année est souvent l'occasion de faire le point sur les mois écoulés. En cette période, l'équipe du Pharma-News a l'impression de voir de plus en plus de publicités pour des produits dont l'emballage et la présentation font penser à des médicaments (et pour parfaire l'illusion, nous les vendons en pharmacie!), mais qui sont en fait des compléments alimentaires ou des dispositifs médicaux (vous en avez vus dans les derniers numéros et en trouverez aussi dans celui-ci!).

L'avantage pour les firmes? Une procédure de mise sur le marché simplifiée: pas besoin de démontrer que le produit est efficace. L'avantage pour les consommateurs? ... nous plançons encore sur la question !!! Il s'agit souvent de produits pour lesquels nous disposons de peu de données pour nous faire un avis à leur sujet... une bonne raison pour ne pas nous y intéresser?!?

La fin d'année est aussi la période des bonnes résolutions: le Pharma-News a pris celle d'affûter encore son sens critique et sa curiosité par rapport à ce type de produits... pour vous offrir une nouvelle année remplie d'informations que nous espérons des plus utiles.

Avec nos meilleurs vœux pour 2011!

Jérôme Berger

Pierre Bossert

Julia Farina

Marie-Thérèse Guanter Germanier

Séverine Huquenin

Caroline Mir

Martine Ruggli

Nouveautés

ALLVITA° YEUX

Il s'agit d'un complément alimentaire destiné à "apporter les nutriments essentiels pour le bon fonctionnement de l'œil" d'après la publicité du fabricant; cette dernière précise également qu'ALLVITA° YEUX "protège les yeux des affections dues à l'âge et à la lumière". Il n'y a pas d'indication officielle, ni de vérification de l'efficacité par Swissmedic, puisque le produit n'est pas enregistré comme médicament¹.

Les capsules d'ALLVITA° YEUX contiennent :

- de la lutéine et de la zéaxanthine (des caroténoïdes)
- des acides gras oméga-3: DHA et EPA
- des vitamines: E et C
- des oligoéléments: cuivre, sélénium et zinc.

La composition est très proche de celle de produits similaires déjà commercialisés : VITALUX PLUS° ou OCUVITE LUTEINE° et OCUVITE OMEGA° réunis, ou encore BURGESTEIN EYEVITAL°. Rien de nouveau donc!

Pour rappel, une large étude (AREDS) avait été conduite aux USA il y a une dizaine d'années chez des patients présentant une dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA, voir Pharma-News



¹ Courrier publicitaire Tentan AG

N° 37, septembre 2006). Les conclusions de Medical Letter suite à cette étude étaient que de hautes doses de bêta-carotènes, de vitamines C et E et de zinc retardent la progression de la DMLA vers un stade avancé et préviennent la perte visuelle chez certains patients, mais que l'ampleur de l'effet est modeste. Il n'existe cependant aucune donnée concernant un effet préventif ². Il faut noter également que les doses employées dans la composition des différents produits disponibles sur le marché sont beaucoup plus faibles que celles employées dans l'étude AREDS ². Actuellement, la lutéine et la zéaxanthine remplacent le β -carotène dans tous les produits commercialisés, sachant qu'à doses élevées ce dernier semble augmenter l'incidence de cancer du poumon chez les fumeurs ³. Des études sont en cours pour démontrer l'efficacité de ces caroténoïdes par rapport au β -carotène.



Lors de demande de ce genre de compléments alimentaires, il est important de garder à l'esprit que dans nos populations, une alimentation équilibrée et variée permet en général de couvrir les besoins de notre organisme en vitamines et nutriments essentiels. C'est surtout l'apport en lutéine qui va intéresser les consommateurs de ce type de produits. On la trouve en particulier dans le jaune d'œuf, les légumes jaunes (maïs, carotte), les feuilles vertes comestibles (épinards, oseille), ainsi que les courges. Elle est en outre utilisée comme colorant alimentaire.

Les comprimés d'ALLVITA° YEUX contiennent des quantités de vitamine E et d'oligoéléments (cuivre, sélénium et zinc) couvrant déjà les apports journaliers recommandés. Ils ne devraient donc pas être pris en même temps que d'autres complexes de vitamines et sels minéraux (p.ex. SUPRADYNE°).

En conclusion, il n'y a pour l'instant pas de preuve de l'efficacité des compléments alimentaires de type ALLVITA° YEUX dans la prévention des affections des yeux liées à l'âge ou à l'exposition à la lumière. Une efficacité modeste de ces produits à base de caroténoïdes semble être observée chez les patients atteints de DMLA. Il n'est à notre avis pas utile de recommander ce produit chez des personnes s'alimentant de manière équilibrée. En cas de suspicion de carences alimentaires, il nous semble préférable de conseiller une supplémentation plus complète en nutriments essentiels.

ALLVITA° YEUX - A retenir pour le conseil :

- ✓ complément alimentaire contenant lutéine, vitamines E et C, acides gras oméga-3 et oligoéléments
- ✓ rejoint une gamme d'autres produits similaires disponibles sur le marché : VITALUX PLUS°, OCUVITE°, BURGERSTEIN EYEVITAL°
- ✓ déclaré par le fabricant comme protégeant les yeux des affections dues à l'âge et à la lumière, mais pour l'instant pas de preuve réelle de l'efficacité de ces compléments
- ✓ une alimentation équilibrée apporte des quantités suffisantes des différents composants de ce genre de produits

² <http://www.groupechercheactionsante.com/DMLA>

³ Apotheken-Magazin 10/2004 (uni-duesseldorf.de)

BISOLVON° HOT DRINK (bromhexine)

Un nouveau médicament sous forme de boisson chaude à l'arôme de citron pour l'arrivée de l'hiver : BISOLVON° HOT DRINK.

Pour une fois, il ne s'agit pas d'une association de différentes substances pour traiter les refroidissements, mais simplement d'une monothérapie contenant un mucolytique, la bromhexine⁴. En fait, il ne s'agit que d'une forme galénique supplémentaire du BISOLVON° qui existe déjà comme sirop, solution et comprimé. Les spécialités BISOLOVON° sont indiquées pour lutter contre la formation excessive de mucus lors de toux due à un refroidissement⁴.



Les mucolytiques sont très fréquemment prescrits ou conseillés en officine. Ils regroupent l'acétylcystéine (FLUIMUCIL° et autres), la carbocystéine (RHINATHIOL° et autres), l'ambroxol (MUCOSOLVON° et autres) et la bromhexine. Ils sont censés fluidifier les sécrétions visqueuses encombrantes des voies respiratoires (bronchiques ou nasales) et favoriser ainsi l'expectoration et la respiration^{1,5}, mais leur efficacité est cependant totalement controversée :

- dans le but de faciliter l'expectoration, pas d'efficacité clinique tangible⁶
- pas d'efficacité clinique démontrée dans le traitement de la rhino-sinusite aiguë⁷
- peut-être utiles comme traitements complémentaires aux antibiotiques lors de pneumonie chez l'adulte et l'enfant, mais les données sont trop incertaines pour faire cette recommandation⁸
- dans la prise en charge de la bronchite chronique et de la BPCO (bronchopathie pulmonaire chronique obstructive), les essais réalisés semblent montrer une diminution du nombre d'exacerbations⁹.



Comme pour tous les médicaments contre la toux, si l'état général du patient est mauvais (par exemple toux accompagnée de forte fièvre durant plus de trois jours ou toux persistante pendant plus d'une semaine) il est préférable de l'envoyer chez le médecin pour exclure une affection grave (pneumonie par exemple)⁴. Lorsqu'on prend des mucolytiques, il est préférable de ne pas faire d'association avec de la codéine ou un autre antitussif car cela pourrait provoquer chez les patients très encombrés une accumulation des sécrétions, risquant de causer un bronchospasme et une infection des voies respiratoires⁴. Il est aussi recommandé de ne pas administrer ce médicament aux personnes souffrant ou ayant souffert d'un ulcère car la bromhexine est irritante⁶; le risque est bien sûr renforcé si la personne prend des AINS⁴.

La dose recommandée pour un adulte et enfant de plus de dix ans est de deux comprimés trois fois par jour. Verser de l'eau chaude dans un verre contenant les comprimés qui se dissolvent en

⁴ Compendium Suisse des médicaments 2010

⁵ Publicité « Bisolvon hot drink » 2010

⁶ La Revue Prescrire, 2009 ; 29 (314) (suppl. interactions médicamenteuses) : 227

⁷ Rev Med Suisse 2008; 4: 2560-2562

⁸ Cochrane Library 2010, Issue 10: "OTC medications to reduce cough as an adjunct to antibiotics for acute pneumonia in children and adults"

⁹ Cochrane Library 2010, Issue 2: « Mucolytic agents for chronic bronchitis or COPD »

quelques secondes ; le contenu du verre devrait être bu immédiatement après avoir remué. Même si le nom ne le laisse pas supposer, les comprimés peuvent aussi être dissous dans de l'eau froide ⁴ ! A l'inverse, bien que la publicité mentionne que BISOLVON° HOT DRINK est "l'unique boisson chaude contre la toux", d'autres spécialités mucolytiques peuvent également être prises sous forme de boisson chaude (p.ex. FLUIMUCIL° ou SOLMUCOL°) ^{1,2}! Au vu du peu de preuves d'efficacité des mucolytiques, une tisane pourrait à notre avis tout aussi bien être recommandée, un élément important de la prise en charge étant d'augmenter l'apport hydrique des patients.

BISOLVON° HOT DRINK - A retenir pour le conseil :

- ✓ comprimés effervescents contenant seulement un mucolytique
- ✓ trois fois par jour deux comprimés dissous dans l'eau chaude ou froide (à partir de dix ans)
- ✓ attention lors d'ulcère ou d'antécédent d'ulcère
- ✓ d'autres mucolytiques peuvent aussi être pris sous forme de boisson chaude
- ✓ efficacité clinique controversée des mucolytiques

AMISULPRIDE : génériques du SOLIAN°

Les génériques du SOLIAN° arrivent sur le marché suisse ; ils portent tous le nom de la substance : AMISULPRIDE°, suivi du nom de firme (Sandoz, Teva, Actavis, Winthrop, Rivopharm ou Mepha) ; les dosages commercialisés sont 200 et 400 mg. Il s'agit d'un médicament neuroleptique commercialisé en Suisse depuis plus de dix ans, indiqué principalement dans le traitement de la schizophrénie chronique ou aiguë.



La schizophrénie ¹⁰:

La schizophrénie est une psychose, c'est-à-dire une maladie mentale dont le malade n'est pas conscient (contrairement à la névrose) et caractérisée par la perte du contact avec la réalité et par des troubles plus ou moins graves de la personnalité.

Une des caractéristiques de la schizophrénie est qu'elle touche le plus souvent l'adolescent ou l'adulte avant l'âge de 40 ans environ. Elle est en grande partie héréditaire.

La schizophrénie se caractérise par des **symptômes dits positifs**:

- hallucinations visuelles ou auditives (la personne a l'intime conviction que ce qu'elle perçoit correspond à la réalité alors que rien ne justifie sa sensation)
- délire (perception erronée de la réalité)
- désorganisation de la pensée et du comportement

et des **symptômes dits négatifs** :

- catatonie, qui se caractérise par une inertie, s'accompagnant d'une absence d'activité et de pensée
- désorganisation de la personnalité et plus particulièrement dissociation des fonctions psychiques et mentales, accompagnée d'une perte de contact avec la réalité et d'un repli sur soi. Ce qui se traduit par exemple par des réactions émotionnelles inappropriées et paradoxales (rires ou pleurs immotivés), une incapacité à exprimer ses émotions, l'indifférence à autrui, etc.

Dans les schizophrénies chroniques avec une prédominance des symptômes négatifs, la posologie conseillée se situe entre 100 et 300 mg/j en une prise quotidienne. Lors d'un épisode aigu d'une schizophrénie avec symptômes positifs prédominants, l'amisulpride sera administrée en deux prises par jour à une posologie se situant entre 400 et 800 mg/j, voire jusqu'à 1200 mg/j ¹¹.

¹⁰ www.vulgaris-medical.com/encyclopedie/schizophrénie-4160.html

¹¹ Revue Médicale Suisse N° 716 publiée le 19/01/2000

Comparé aux neuroleptiques de référence (p.ex. HALDOL°, FLUANXOL°, RISPERDAL°) l'amisulpride est en principe bien toléré à une posologie comprise entre 400 et 1200 mg/j ; à faibles doses (50-300 mg/j), l'amisulpride est aussi bien toléré que le placebo ¹¹.

Les effets secondaires principaux sont les mêmes que ceux des autres neuroleptiques ¹² :

- syndromes extrapyramidaux, dépendants de la dose : troubles du sommeil, sécheresse de la bouche, agitation psychomotrice, anxiété
- troubles endocriniens secondaires à une augmentation de la prolactinémie pouvant entraîner un syndrome aménorrhée-galactorrhée, une gynécomastie (développement excessif des glandes mammaires chez l'homme) ou des troubles sexuels
- prise de poids, hyperglycémie, asthénie, irritabilité, hypotension, sédation
- risque d'accident vasculaire cérébral, en particulier chez les patients âgés atteints de démence ^{13,14}.

L'amisulpride est contre-indiqué en association avec les antiarytmiques (p.ex. CORDARONE° ou RYTMONORM°), ainsi qu'avec certains autres neuroleptiques (p.ex. NOZINAN°, PRAZINE°, etc.), car tous ces médicaments peuvent induire des torsades de pointe (trouble du rythme cardiaque) ¹².

Comme pour tout neuroleptique, une substitution en cours de traitement devrait être préalablement discutée avec le médecin.

Pour aller plus loin...

Dans les études de comparaison, l'amisulpride s'est montré aussi efficace que les produits de référence prescrits à des posologies relativement élevées (p.ex. HALDOL°, FLUANXOL°, RISPERDAL°). A la posologie de 200 à 800 mg/j, ce principe actif se serait même montré plus efficace que l'halopéridol dans une étude ouverte sur douze mois chez des patients chroniques avec des symptômes positifs ou mixtes ¹¹.

AMISULPRIDE – A retenir pour le conseil :

- ✓ génériques du SOLIAN° indiqués dans le traitement de la schizophrénie
- ✓ posologie individuelle (doses plus élevées lors d'exacerbations aiguës, à répartir en deux prises par jour)
- ✓ doit être utilisé avec prudence chez les patients âgés
- ✓ nombreux effets secondaires comme les autres neuroleptiques, mais à faibles doses semble mieux toléré que d'autres substances utilisées dans la même indication

¹² Compendium Suisse des Médicaments, Documed SA, Online 2010

¹³ La Revue Prescrire 2008; 28 (302; suppl. Interactions): 194-198

¹⁴ La Revue Prescrire 2009 ; 29 (308) : p. 427

VITANGO° (*rhodiola rosea*)

« Une racine au parfum de rose contre le stress »... c'est ainsi que le journal « Le Temps » intitule son article sur ce nouveau médicament phytothérapeutique ¹⁵.

Cette plante alpine appelée en français « orpin rose » et qui pousse en altitude (en Suisse, on en trouve à plus de 1700 mètres) doit son nom au parfum de rose que dégage sa racine. Pour le VITANGO°, on utilise les parties souterraines de la plante : racine et rhizome.

L'orpin rose est connu depuis de très nombreuses années dans les pays scandinaves et en Russie pour ses propriétés antistress, antifatigue et comme stimulant des énergies physiques et mentales. Les gens mâchent les racines ou en font des infusions. Le véritable intérêt pour cette plante n'est apparu que vers 2003, lorsqu'on a remarqué que les soldats russes en utilisaient durant la guerre en Afghanistan. C'est à ce moment que les recherches ont vraiment débuté ¹⁶.



Cette plante, comme le ginseng (traité dans le PN n°21 de février 2005), est considérée comme "adaptogène", c'est-à-dire capable d'exercer un effet normalisateur sans perturber les fonctions habituelles de l'organisme; ainsi elle permettrait d'accroître la résistance de l'organisme aux divers stress qui l'affectent ^{16,18}. D'après les études, cette plante contient des substances qui inhibent la monoamine-oxydase A (pour rappel, le moclobémide, AURORIX°, a par ce mécanisme des propriétés antidépessives) ainsi que des substances qui inhibent l'acétylcholinestérase (pour rappel, c'est le mécanisme des médicaments pour ralentir la progression de la maladie d'Alzheimer) ¹⁶. Son action serait donc d'augmenter la résistance au stress, de lutter

contre la fatigue, d'améliorer les performances mentales et de diminuer le temps de récupération entre des périodes d'exercices physiques intenses ^{16,17}.

Comme l'intérêt commercial pour cette plante a fortement augmenté ces dernières années, elle devient rare et de plus en plus de produits vendus sur le net contiennent d'autres sortes de rhodiola qui n'ont pas les mêmes propriétés que l'orpin rose ¹⁶.

Il faut prendre VITANGO° de préférence le matin et à midi avant le repas. Pris le soir, il pourrait perturber le sommeil ¹⁶. Dans la tradition russe, on recommande de prendre la plante durant 15 à 20 jours, puis d'arrêter deux semaines avant de reprendre le traitement si nécessaire ¹⁶. Pour l'instant, aucun effet indésirable grave, ni aucune interaction n'ont été décrits, mais il est clair qu'on

¹⁵ Le Temps, édition du 16 septembre 2010

¹⁶ Phytothérapie 2007 ; 3 :26-27

¹⁷ Zeitschrift für Phytotherapie 2009 ; 30 : 136-137



manque encore de recul avec cette préparation. Nausée et bouche sèche sont parfois décrits ¹⁸. Par mesure de prudence en raison de manque de données toxicologiques, le *rhodiola rosae* est contre-indiqué durant la grossesse ^{16,18}.

Si cette plante semble prometteuse notamment pour aider les patients stressés ou épuisés nerveusement, il est bien sûr nécessaire d'avoir plus d'études cliniques sur le long terme pour prouver son efficacité et sa sécurité.

VITANGO° - A retenir pour le conseil :

- ✓ médicament phytothérapeutique à base des parties souterraines de l'orpin rose
- ✓ aurait une action antistress, antifatigue et améliorant les capacités physiques et mentales
- ✓ un comprimé le matin et à midi
- ✓ selon la tradition russe, prise 15-20 jours, puis deux semaines de pause
- ✓ seule contre-indication actuellement : la grossesse
- ✓ peu de données actuellement, études plus longues souhaitables

Pour en savoir plus...

SUPPLEMENTATION DE ZINC

Le zinc est un métal dont le symbole chimique est Zn. Contenu en traces dans l'organisme, il fait partie des oligo-éléments essentiels (métaux ou métalloïdes contenus dans le corps, parfois en très petites doses, mais indispensables au bon fonctionnement de l'organisme); le corps humain en contient environ 2 grammes. Il est présent dans toutes les cellules, notamment dans les glandes surrénales, la peau, certaines parties du cerveau, le pancréas, les yeux, la prostate et le sperme ¹⁹.



Fonctions

Le zinc entre dans la composition de nombreuses enzymes ou est indispensable à leur fonctionnement. Par ce biais, il participe au métabolisme des acides nucléiques, des protéines et des membranes, il intervient dans la croissance et la division cellulaire et joue un rôle dans le maintien de la structure des gènes. **Il est important pour le stockage de l'insuline et est indispensable au bon fonctionnement du système immunitaire** ²⁰.

En général, les problèmes de santé impliquant le zinc sont davantage liés à une carence qu'à un surdosage ²¹.

¹⁸ Natural Medicines comprehensive database 2010 ; « roseroot »

¹⁹ www.passeportsante.net

²⁰ www.sge-ssn.ch (Société Suisse de Nutrition)

²¹ INRS, fiche toxicologique No 75 (2002), Zinc et composés minéraux

Symptômes de carence^{20,22}

- altération du goût (agueusies) : le rôle d'une carence en zinc dans la survenue de divers agueusies a été suggérée mais l'efficacité du zinc n'est pas démontrée pour faire régresser ces troubles²³,
- problèmes de peau, notamment troubles de la cicatrisation,
- troubles de la croissance et du développement sexuel,
- sensibilité accrue aux infections,
- chute des cheveux.

Les patients alcooliques, diabétiques, souffrant de troubles rénaux ou de troubles de l'absorption digestive (maladie de Crohn par exemple) sont particulièrement exposés¹⁹.

Risques en cas de surdosage

La consommation quotidienne maximale de zinc considérée sans risque pour un adulte est de 30 mg par jour²⁰. En cas de consommation excessive de compléments à base de zinc, cette quantité peut être dépassée.

Les principaux symptômes d'une intoxication aigüe sont des troubles gastro-intestinaux et de la fièvre. Un surdosage chronique se manifeste par une anémie et une réduction des taux de cuivre²⁰.

Crèmes pour dentiers :

Une attention particulière doit être portée aux crèmes adhésives pour appareils dentaires, contenant du zinc (p. ex. KUKIDENT SUPER[®]). L'ingestion de quantités trop importantes de crème pendant plusieurs années peut provoquer des effets indésirables dus à un surdosage. La carence en cuivre provoquée par l'excès de zinc au niveau digestif est à l'origine de troubles neurologiques ayant entraîné le retrait de différentes marques dans plusieurs pays²⁴.

Apport journalier recommandé (AJR)²⁰

Enfants	filles	7 mg	garçons	9.5 mg
Adolescents	filles	7 mg	garçons	10 mg
Adultes	femmes	7 mg	hommes	10 mg
Femmes enceintes		10 mg		
Femmes allaitantes		11 mg		

Sources alimentaires

Le zinc se trouve dans une large gamme d'aliments : viandes (porc, volaille), légumineuses, noix, fruits de mer (particulièrement les huitres), grains entiers (graines de courge), céréales complètes et produits laitiers²⁵. Le zinc de source animale est mieux absorbé que celui provenant de source végétale.

10 mg de zinc sont contenus dans²⁰ :

- 60 g de germe de blé
- 140g de graines de courge
- 220 g d'emmental
- 230 g de flocons d'avoine
- 250 g de foie de veau
- 260 g de steak de bœuf
- 270 g de lentilles
- 330 g de pâtes complètes
- 430 g de brie
- 450 g de pain de froment complet

²² Nutrition. Principes et conseils, Masson, 2003, Laurent Chevallier

²³ La Revue Prescrire, mars 2008, 293, 191

²⁴ <http://www.afssaps.fr>

²⁵ www.extenso.org

Spécialités

Le zinc est proposé sous forme de sel (gluconate, sulfate) dans différentes spécialités, essentiellement en tant que complément en cas de carence (BURGERSTEIN ZINC^o 8,5 mg et 30 mg, ZINK VERLA 20^o 20 mg, ZINC NUTRIMED^o 5 mg, etc.). On le trouve également dans de nombreuses préparations combinées (BEROCCA^o 10 mg, PHARMATON^o 1 mg, REVALID^o 2 mg, SUPRADYN^o 8 mg, etc.). Ses principaux effets indésirables sont un mauvais goût dans la bouche et des nausées.

Interactions

Le zinc, tout comme l'aluminium, le magnésium, le calcium et le fer, peut former des complexes avec quelques médicaments ayant des propriétés fixatrices comme certains antibiotiques tels que quinolones (NOROXINE^o, CIPROXINE^o, etc.) et tétracyclines (VIBRAMYCINE^o, etc.). Ces complexes ne sont pas absorbés au niveau du tube digestif avec pour conséquence une diminution de l'effet des médicaments et des substances fixées. Il faut laisser deux heures d'intervalle entre la prise de suppléments de zinc et de ces médicaments. On ne relève pas d'autre interaction avec le zinc.

Indications pharmaceutiques

Le zinc est utilisé dans le traitement de diverses pathologies. Son efficacité n'est pas toujours démontrée :

a) Efficacité démontrée

- Acrodermatite entéropathique : il s'agit d'une maladie rare, liée à un déficit de l'absorption intestinale du zinc. Elle se présente habituellement dans les premiers mois de la vie par un rash cutané caractéristique dans sa distribution symétrique, autour des orifices naturels, derrière les oreilles et aux extrémités. Les lésions cutanées se manifestent par des rougeurs, des squames et parfois des cloques pouvant contenir du pus. Le traitement consiste en un apport de zinc. Son efficacité est rapide et le pronostic à long terme est bon mais le traitement ne doit jamais être interrompu^{26,27}. En Suisse, seul ZINK VERLA 20^o est enregistré pour cette indication.
- Maladie de Wilson : la maladie de Wilson est une maladie génétique rare, qui se caractérise par une accumulation de cuivre, surtout dans le foie et le système nerveux central avec pour conséquence des troubles hépatiques, neurologiques et psychiatriques. L'apport de zinc a la propriété de bloquer l'absorption du cuivre apporté par l'alimentation ce qui empêche son accumulation. En Suisse, seul ZINK VERLA 20^o est enregistré pour cette indication^{28,29}.

b) Efficacité possible

- Acné : le zinc per os est quelques fois utilisé pour réduire le nombre de lésions des personnes souffrant d'acné. Son effet spécifique dans cette indication n'est cependant pas clairement démontré^{19,30}.
- Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) : comme déjà signalé en 2006 (PN n°37), l'étude AREDS s'est penchée sur le lien entre l'apport alimentaire de zinc et la prévention de la DMLA. Il en ressort que de hautes doses de zinc associées à des bêta-carotènes, de la vitamine C et de la vitamine E retardent la progression de la DMLA vers un stade avancé et préviennent la perte visuelle chez certains patients, mais que cet effet est modeste. Il

²⁶ <http://www.orpha.net>

²⁷ HAS, commission de la transparence, Rubozinc 15mg

²⁸ La Revue Prescrire, avril 2001, 216, 258

²⁹ Emea, résumé EPAR à l'intention du public, Wilsin^o

³⁰ La Revue Prescrire, décembre 2009, 314, 105

n'existe aucune donnée concernant un éventuel effet préventif. Il faut encore noter que les dosages de zinc utilisés dans cette étude sont huit fois supérieurs à ceux de l'AJR.

- Immunostimulant lors de refroidissement : comme déjà relevé en 2007 (PN n°49), l'efficacité du zinc pour réduire les symptômes et la durée d'un rhume est controversée. De plus, ses effets secondaires limitent son utilisation.

c) Probablement inefficace

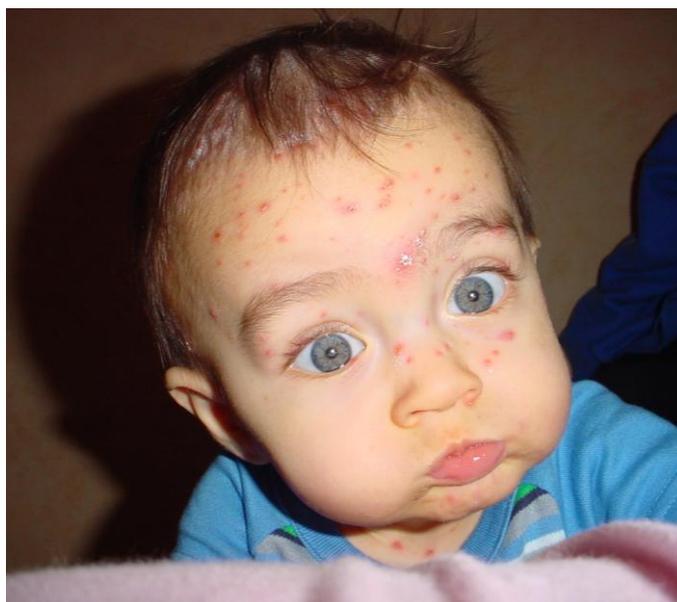
- Prévention cardiovasculaire : comme les vitamines A, B3, B6 et C, le zinc est un antioxydant. Pris comme complément alimentaire, il ne présente cependant aucun intérêt dans la prévention des affections cardiovasculaires et des cancers³¹.

SUPPLEMENTATION DE ZINC – A retenir pour le conseil :

- ✓ oligo-élément indispensable au bon fonctionnement de nombreuses enzymes
- ✓ une carence se manifeste surtout par une altération du goût, une dermatose et un déficit immunitaire
- ✓ au niveau alimentaire, on le trouve essentiellement dans la viande (volaille, porc), les produits de la mer (huîtres) et les céréales complètes
- ✓ forme des complexes avec certains médicaments (quinolones, tétracyclines)
- ✓ utilisation reconnue dans le traitement de la maladie de Wilson et de l'acrodermatite entéropathique

LA VARICELLE

La varicelle est une maladie virale très contagieuse. L'agent pathogène en cause est le virus de la varicelle et du zona (Varicella-Zoster Virus, VZH ; pour un rappel sur le zona voir le PN n°78 d'octobre 2010). La contagion se fait par voie respiratoire ou suite au contact avec le liquide des vésicules d'une personne infectée. La maladie se caractérise par une période d'incubation de deux à trois semaines, suivie d'une éruption cutanée avec prurit, qui guérit généralement dans les sept jours, parfois accompagnée de fièvre. Les vésicules qui contiennent du liquide clair commencent par s'ouvrir, puis sèchent et forment une croûte qui tombe par la suite. On en trouve sur tout le corps, les muqueuses pouvant aussi être touchées (buccales, génitales, nasales). Le sujet est contagieux de un à deux jours avant l'éruption et jusqu'à ce que toutes les vésicules aient séché et formé une croûte, soit environ une semaine après le début de l'apparition³².



Habituellement bénigne chez l'enfant, elle peut avoir de graves conséquences chez l'adulte, la varicelle pouvant évoluer en pneumonie ou encéphalite. Dans certains cas graves, la varicelle peut mener à des hémorragies et des atteintes cardiaques notamment chez les sujets immunodéprimés.

³¹ La Revue Prescrire, février 2010, 316, 128

³² Le guide de l'assistant du CAP, Maladies de l'enfance

Chez les femmes enceintes n'ayant jamais contracté la varicelle, il existe un risque supplémentaire de syndrome de varicelle congénitale: contractée au cours des cinq premiers mois de grossesse, des troubles de développement au niveau des membres ainsi que des anomalies neurologiques sont à craindre pour le fœtus. Après la naissance, un risque plus élevé de zona dans la petite enfance est observé. La contraction du virus en fin de grossesse peut provoquer une varicelle sévère chez le nouveau-né avec risque de décès³³.

La varicelle guérit le plus souvent au bout de quelques jours sans traitement particulier chez les enfants avant 12 ans. Le traitement vise principalement à abaisser la fièvre (si la température dépasse 38.5°C) par l'administration de paracétamol en premier choix. L'aspirine est à proscrire à cause du risque de syndrome de Reye (atteintes au cerveau et au foie suite à la prise d'aspirine lors de maladie virale)³⁴. Des préparations asséchantes, antiprurigineuses et légèrement antiseptiques à base de talc et d'oxyde de zinc (badigeon blanc, TANNO-HERMAL° LOTION) sont souvent appliquées sur les vésicules. L'utilisation de ces préparations reste controversée, le talc ayant été décrit comme un facteur de surinfection cutanée et ne démontre pas une réelle efficacité dans le traitement du prurit³⁵. Il existe également des préparations astringentes sans talc à base de tanins (TANNO-HERMAL° CREME, TANNOSYNT°) dont l'efficacité n'est actuellement pas démontrée, mais qui nous semblent plus recommandables vu l'absence de talc. Un bain d'eau tiède additionné d'un savon désinfectant (p.ex. SEPTIVON°) peut être conseillé pour éviter l'infection des vésicules. En cas de fortes démangeaisons, un antihistaminique peut être administré (p.ex. FENIALLERG° sous forme de gouttes). On conseillera de couper court les ongles des enfants, de bien leur laver les mains, voir d'utiliser un savon désinfectant et même de leur faire porter des gants afin d'éviter toute infection suite au grattage. En cas de forte fièvre, de troubles de conscience (l'enfant a de la peine à se réveiller et/ou à marcher, etc.), de difficultés respiratoires ou d'apparition de plaques rouges et tuméfiées autour des boutons, une consultation médicale rapide est nécessaire.

Le syndrome de Reye

C'est une maladie à atteinte cérébrale et hépatique à évolution souvent fatale, caractérisée par des **vomissements** et des **troubles comportementaux** peu après un épisode de fièvre. Elle survient à la suite d'un épisode viral aigu mais ses causes sont encore inconnues. Toutefois, il semblerait qu'il y ait un lien entre la prise d'**aspirine** et l'apparition de ce syndrome chez des enfants ayant une maladie virale (grippe, infection respiratoire, varicelle, etc.).



Le patient adulte est traité par antiviraux par voie orale (voir i.v. dans les cas graves). On administre principalement du valacyclovir (VALTRESX° ou générique) à raison de 800 mg cinq fois par jour pendant cinq jours³⁶. Les recommandations pour les enfants quant au grattage, risque de surinfection et de cicatrices, restent valables pour l'adulte. Le traitement administré aux femmes enceintes est le même que pour l'adulte³³.

Il existe également un vaccin contre la varicelle qui est conseillé en particulier aux personnes n'ayant pas contracté la maladie durant l'enfance (jeunes entre 11 et 15 ans et adultes < 40 ans) et aux personnes à risque (p.ex. immunodéprimés ou femmes en âge d'enfanter). En Suisse, on trouve le VARILIX° et le VARIVAX°. Il existe également un vaccin combiné avec la rougeole, les oreillons et la rubéole, le PRIORIX-TETRA°. Ils sont tous administrés à raison de deux doses à

³³ La Revue Prescrire 2003 ; 23 (n°236) : pp.236

³⁴ La Revue Prescrire 2009 ; 29 (n°309) : pp. 505

³⁵ La Revue Prescrire 2004 ; 24 (n°253) : pp. 589

³⁶ SURF 2001, Médecine et Hygiène

intervalle d'au moins quatre semaines³⁷. Chez la femme en âge de procréer, un test de grossesse doit être réalisé avant la vaccination. En effet celle-ci n'est pas recommandée pour la femme enceinte. Une contraception sur trois mois est également demandée suite à la vaccination³⁸.

En cas de doute, un patient peut faire vérifier son carnet de vaccination par son médecin ou auprès de sa pharmacie, afin de savoir si le vaccin lui a été administré. Il est également possible de déterminer si le patient a déjà contracté la maladie par un test sérologique.

LA VARICELLE - A retenir pour le conseil :

- ✓ maladie virale très contagieuse mais bénigne si contractée durant l'enfance
- ✓ incubation sur deux à trois semaines avant les premiers boutons
- ✓ contagieux dès deux jours avant l'apparition des premiers boutons et jusqu'à leur disparition
- ✓ traitement des cas bénins par antihistaminiques (FENIALLERG°) sous forme de gouttes pour le prurit et paracétamol en cas de fièvre
- ✓ les préparations topiques contenant du talc ne sont plus recommandées
- ✓ éviter le grattage, car risque de surinfection des vésicules, couper les ongles et laver les mains

En bref

GENÉRIQUES DU PLAVIX° (CLOPIDOGREL): n'en ajoutez plus!

Plusieurs génériques du PLAVIX° (clopidogrel) sont arrivés sur le marché depuis notre article du Pharma-News n°74 de mai 2010 (traitant des génériques de Mepha et Sandoz):

CLOPIDOGREL SPIRIG° et STREULI° à base de clopidogrel bésilate, comme CLOPIDOGREL SANDOZ°,

CLOPIDOGREL-TEVA° à base de clopidogrel chlorhydrate, comme CLOPIDOGREL-MEPHA°.

CLOPIDOGREL WINTHROP° à base de clopidogrel hydrogène sulfate. Il s'agit ici d'un médicament en co-marketing du PLAVIX° (médicament 100% identique vendu sous un nom différent).

Ces différents génériques peuvent tous être employés pour substituer une prescription de PLAVIX°.

NICORETTE° 25 mg (patch)

Plus fortement dosé que NICOTINELL°, mais agit sur 16h au lieu de 24h.

A Nouvel An, arrêter de fumer est une bonne résolution souvent prise par les fumeurs! Un nouveau patch NICORETTE° à 25 mg a été introduit en 2010. Jusqu'à présent le patch le plus fortement dosé dans cette gamme était de 15 mg, ce qui n'était pas suffisamment dosé pour certains fumeurs consommant plus de 15 cigarettes par jour. Ce nouveau patch permet à Johnson&Johnson de proposer un dispositif plus fortement dosé en nicotine que son principal concurrent (NICOTINELL° de Novartis). Par contre, pour rappel, les patches NICORETTE° assurent une libération sur 16 heures et NICOTINELL° sur 24 heures. Pour plus de détails sur le sevrage tabagique, voir le Pharma-News n°25 de juin 2005.

³⁷ Recommandations de l'OFSP

³⁸ La Revue Prescrire 2005 ; 25 (n°259) : pp.173

HYPERICUM-MEPHA°: juste une spécialité de plus...

La firme Mepha s'étant lancée dans la phytothérapie, elle propose une nouvelle spécialité à base de millepertuis pour le traitement, entre autres, des troubles de l'humeur et des états de tension : HYPERICUM-MEPHA°. Il s'agit en fait d'un médicament en co-marketing de REMOTIV°: sans avantage particulier en terme de dosage ou posologie par rapport aux spécialités déjà commercialisées. Pour rappel, les spécialités à base de millepertuis ont déjà été abordées dans le n° 4 de juin 2003. Ne pas négliger le risque d'interactions potentielles et de réactions phototoxiques induites par le millepertuis lors du conseil.

ONYSTER°: après le vernis, la pommade! Peut être utile... mais n'est pas remboursée!

Nous vous avons présenté ONYPSO° (un vernis à ongle incolore pour le traitement symptomatique du psoriasis de l'ongle) dans le n°79 de novembre 2010. Après ce vernis, Pierre Fabre sort ONYSTER°, une pommade contenant 40% d'urée à appliquer durant 3 semaines comme adjuvant dans le traitement topique des mycoses des ongles. Dans l'article traitant d'ONYPSO°, nous avons précisé que l'application d'urée à une concentration de 40% sous pansement occlusif permettait une meilleure pénétration des antifongiques lors d'un traitement d'une mycose de l'ongle. ONYSTER° peut donc être utile, mais s'agissant d'un dispositif médical, cette pommade n'est pas prise en charge par l'assurance de base (prix recommandé: CHF 35.70).

RISPERDAL CONSTA°: en injection deltoïde

Cette spécialité a été présentée en détail dans le n°2 d'avril 2003. Jusqu'à présent, l'administration se faisant par injection intramusculaire profonde dans le muscle fessier (aiguille longue jaune). A présent, l'injection est aussi possible dans le muscle deltoïde (aiguille verte).

Note de l'éditeur

Les avis exprimés dans le Pharma-News reflètent l'opinion de leurs auteurs en fonction des données disponibles au moment de la rédaction et n'engagent en aucune manière le CAP.

Résultats du test de lecture du PN 76 – Lauréates :

Sans faute !

Nussbaum Ariane	Pharmacie de Puplinge SA	Puplinge
Droghi Cinzia	Pharmacie de Charnot	Fully
Gilliéron Marine	Pharmacie de la Cerisaie	Chavannes-Renens
Grenier Murielle	Pharmacie de la Cerisaie	Chavannes-Renens
Senouci Souaâd	Pharmacie de la Cerisaie	Chavannes-Renens
Aymon Jennifer	Pharmacie Pralong	Sion
Sacco Maria-Angela	Pharmacie de Malagnou	Genève
Fonseca Solange	Pharmacie de Malagnou	Genève
Cotter Cindy	Pharmacie Pralong	Sion
Etandi Claire-Gaëlle	Pharmacie de la Cerisaie	Chavannes-Renens
Branche Véronique	Pharmacie Capitole Bullet	Estavayer-le-Lac
Ruedin Fabienne	Pharmacie Coop Vitality	Fontainemelon
Lanthmann Lucie	Pharmacie Alpha	Payerne
Egger Florence	Pharmacie du Hêtre	Belfaux
Safi Imen	Pharmacie Amavita Courtepin	Courtepin
Merguin Séverine	Pharmacie de l'Île	Rolle
Pigozzi Katia	Pharmacieplus Tobagi	Colombier
Cavallin Isabelle	Pharmacieplus Tobagi	Colombier
Fontanella Carine	Pharmacie Plus Centrale	Fleurier
Babst Vyolène	Pharmacie du Hêtre	Belfaux
Bircher Anja	Pharmacie Riat-Ville	Delémont
Schmid Jaël	Pharmacie Plus Centrale	Fleurier
Schwenter Sophie	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve
Zufferey Olivia	pharmacieplus de Bramois SA	Bramois
Schäfer Suana	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve
Lachat Joëlle	Pharmacie Riat-Ville	Delémont
Ozgen Dilek	Pharmacie de Malagnou	Genève
Filliger Natascia	Farmacia delle Semine SA	Bellinzona
Héritier Marielle	Pharmacie de Savièse	Savièse
Quarroz Virginie	Pharmacie du Midi	Sion
Masson Marylin	Pharmacie Plus Centrale	Fleurier
Monnerat Sophie	Pharmacie Riat-Ville	Delémont
Voisard Carolane	Pharmacie Riat-Ville	Delémont
Hofmann Evelyne	Pharmacie de St-Prex SA	St-Prex
Nicoulaz Michelle	Pharmacie des Montagnes	La Chaux-de-Fonds
Kohler Laetitia	Pharmacie du Midi	Sion
Rime Aline	Pharmacie Arc-en-Ciel	Oron-la-Ville
Carteron Arlène	Pharmacie de l'Île	Rolle
Fournier Nathalie	Pharmacie de Nendaz	Haute-Nendaz
Fioritto Priscille	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Bersier Alexandra	Pharmacie Capitole Bullet	Estavayer-le-Lac
Pierre Sandra	Pharmacie D'Herborence Sàrl	Boudry
Conus Véronique	Pharmacie Arc-en-Ciel	Oron-la-Ville
Neuhaus Annie	Pharmacie Arc-en-Ciel	Oron-la-Ville
Humair Valérie	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Yersin Bénédicte	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve
Chuat Myriam	Pharmacie de Villeneuve	Villeneuve

Fawer Cindy	Pharmacie du Bourg	Romanel-sur-Lausanne
Trepier Patricia	Pharmacieplus Tobagi	Colombier
Jacquier Anne-Christine	Pharmacie de Vétroz	Vétroz
Santos Andreia	Pharmacieplus Marti	Cernier
Mégroz Maria	Pharmacie du Bourg	Romanel-sur-Lausanne
Silipo Jessica	Farmacia delle Semine SA	Bellinzone
Arrighi Esthel	Pharmacie Capitole La Galerie	Fribourg
Fernandes Karine	pharmacieplus des grangettes	Lausanne
Rossier Joanna	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Fatio Marie-Jeanne	Pharmacie de Chardonne	Chardonne
Casagrande Chantal	Pharmacie Riat-Ville	Delémont
Gogniat Laurence	Pharmacie Riat-Ville	Delémont
Sautebin Amélie	pharmacieplus du vallon	Saint-Imier
Roggo Séverine	pharmacieplus du vallon	Saint-Imier
Peguiron Nicole	Pharmacie de la Vallombreuse	Prilly
Guertchakoff Cécile	Phie Amavita Collonge-Bellerive	Collonge-Bellerive
Tourais Françoise	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Manosalvas Jinin Cindy	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Ochsner Véronique	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Ploivy- ? Béatrice	Phie Amavita Collonge-Bellerive	Collonge-Bellerive
Kowalik(?) Sandrine	Phie Amavita Collonge-Bellerive	Collonge-Bellerive
Tarchini Maude	Pharmacie des Sources SA	Corcelles
Magnin Aline	pharmacieplus des grangettes	Lausanne
Jenzer Davina	Pharmacie D'Herborence Sàrl	Boudry
Pierre Laurence	Pharmacie Sun Store	La Chaux-de-Fonds
Migliori Patricia	pharmacieplus des pâquis	Genève
Ackermann Eloïse	pharmacieplus du vallon	Saint-Imier
Scolavino Marianna	pharmacieplus du mandement	Satigny
Guyot Isabelle	pharmacieplus du mandement	Satigny
Stettler Yasmin	Pharmacie de Coppet S.A.	Vevey
Crettenand Lara	Pharmacieplus de Bramois	Bramois
Vuillemier Cindy	Pharmacie de l'Ile	Rolle
Menoud Maéva	Pharmacie Sun Store	Etoy

La gagnante d'un bon de Frs 100.- (Ochsner Sport, Ikea, FNAC ou Manor) de notre tirage au sort est Lara Crettenand que nous félicitons chaleureusement, ainsi que toutes les participantes au questionnaire !!!

Cochez la ou les réponses correctes, entourez VRAI ou FAUX, respectivement répondez à la question.

- 1) Cochez les propositions exactes concernant la maladie de Crohn :
- a) C'est une maladie qui évolue par crises entrecoupées par des périodes de rémission
 - b) C'est une affection qui touche uniquement le gros intestin
 - c) La présence de sang dans les selles peut être un indicateur de la maladie de Crohn mais également d'autres pathologies du tube digestif
 - d) Il n'est pas toujours aisé de faire la différence entre une maladie de Crohn et une colite ulcéreuse
 - e) En cas de fortes douleurs abdominales liées à la maladie, ne pas hésiter à prendre une dose de 600 mg d'ibuprofène

- 2) Quels sont les traitements utilisés lors d'une atteinte des ongles par le psoriasis ?

–
–
–

Que peut apporter ONYPSO° dans une telle indication ?

- 3) VRAI ou FAUX sur la BPCO ?
- a) La prise en charge médicamenteuse de cette maladie dépend du degré de gravité VRAI FAUX
 - b) Les dégâts qu'elle entraîne sont irréversibles VRAI FAUX
 - c) Certains médicaments utilisés dans le traitement de la BPCO sont également utilisés dans celui de l'asthme VRAI FAUX
 - d) Seul le tabagisme est responsable du développement d'une BPCO VRAI FAUX
 - e) Chez les patients atteints de BPCO, la vaccination contre la grippe est contre-indiquée VRAI FAUX

- 4) Un monsieur se présente à la pharmacie au mois de janvier. Il vous explique que le matin même il était encore en pleine forme et que brusquement, dans l'après-midi, il a commencé à avoir mal partout et se sent fiévreux. Qu'en déduisez-vous ?

Après discussion avec cette personne, vous apprenez qu'il est traité pour de l'asthme. Que lui recommandez-vous ?

- 5) Biffez les noms des spécialités qui ne sont pas à base d'*Agnus castus* :

CIMIFEMINE° – OPRANE° – FEMICIN° – PREFEMINE° – FEMINELLE° – FEMINAC° –
SANAFEM° – PREMENS° – PRODAFEM° – MILVANE° – MINERVA°

6) Quelle est la particularité du vaccin anti-grippal 2010-2011 ?

De quoi doit-on tenir compte pour déterminer le nombre de doses de vaccin chez l'enfant ?

7) Citez les personnes pour lesquelles le vaccin anti-grippal est nouvellement recommandé cette année :

-
-
-
-

8) Quel est le problème qui se pose lors de la substitution du DUROGESIC° par un générique (à part FENTANYL SANDOZ°) ?

Est-ce que le dosage utilisé dépend du type de douleur ?

9) Sous quelle forme se présente ONBREZ° BREEZHALER° ?

A quelle famille appartient-il ?

En quoi se différencie-t-il de ces derniers ?

10) ABSTRAL° est-il la seule spécialité contenant du fentanyl qui est absorbé par voie transmuqueuse ?

Est-ce que ABSTRAL° représente un traitement de fond de la douleur ?

Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire lors de la prise du comprimé, si on veut en assurer l'efficacité ?

Test à renvoyer une fois par assistant(e) en pharmacie par fax au N° 022/363.00.85 avant le 10 janvier 2011.

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
<u>Signature</u>	<u>Timbre de la pharmacie</u>